

ESQUISSE

numéro 12 - été 2015

la feuille du syndicat des architectes de la côte d'azur



Christophe Erades & Céline Bouzat /// Résidence Emma, Antibes /// Lauréats ArchiCOTE 2014, catégorie Logement Collectif



/// LOGEMENT COLLECTIF



DÉLIRES RÉGLEMENTAIRES : LE REGARD D'UN ARCHITECTE

////////////////////// CHRISTOPHE ERADES

Chaque année, 350 000 logements sont produits en France. Même s'il en fallait 150 000 de plus, le logement resterait pour les architectes l'exercice le plus commun.

Commun mais complexe. Intervenir sur le lieu de vie, le lieu de l'intime, de la famille, n'est pas anodin. Le logement collectif doit répondre précisément, avant même de les connaître, aux besoins des futurs habitants, à leur mode de vie, à leurs habitudes et à leurs pratiques. Les occupants, issus de cultures et d'horizons parfois très éloignés, doivent s'approprier les lieux, y apporter leurs spécificités, tout en se conformant au cadre qu'impose la conception collective, la proximité de l'autre.

Chaque projet, chaque cellule doit répondre aux attentes, être en mesure de satisfaire des points de vue différents afin de produire du vivre ensemble.

Mais le logement collectif n'est pas seulement cela. Il est le principal constituant de la ville qu'il génère, qu'il modèle. Il phagocyte certains quartiers, déserte et disparaît d'autres. Il est un des moteurs du renouvellement urbain. En insufflant de nouvelles populations dans certaines zones délaissées ou peu peuplées, il peut modifier les équilibres, rendre attractif de nouveaux lieux qui se redynamisent et reprennent vie. Certains projets ambitieux, audacieux, proposent de nouvelles architectures, de nouvelles formes construites qui telle l'œuvre d'art interrogent, questionnent, font avancer la réflexion. Pour l'architecte c'est un programme fondamental, infiniment complexe pour celui qui prend conscience de la responsabilité sociale, urbaine, formelle qui en découle.

Sans vigilance, aujourd'hui, concevoir des logements collectifs relève plus du remplissage d'un QCM que d'une réelle réflexion sur les enjeux essentiels. **Chaque jour la réglementation s'étoffe, s'organise, les normes, les labels sont plus abondants plus complexes plus intrusifs. Ils imposent régissent sévissent.** Le bon sens et la logique, souvent relégués en arrière-plan deviennent secondaires, parfois même bafoués. Il faut d'abord satisfaire la règle ! Le projet est conforme ou n'est pas ! Impossible de déroger ! Il faut appliquer, respecter, ne pas contrarier. Il faut cocher dans la liste pour obtenir le bon nombre de points qui permettront de décrocher la certification, le label, le sésame ... parfois le César de l'absurde.

//////////////////////

Certes la réglementation, l'amélioration des performances techniques, environnementales sont indispensables. Il n'est pas question de limiter nos ambitions, il faut produire des logements plus accessibles, plus adaptés, plus respectueux de l'environnement, « plus renouvelables ».

Mais la règle ne peut se contenter d'imposer sans se remettre en cause, sans tenir compte des spécificités des contextes et des situations.

Les architectes appliquent le règlement, sans discuter, mais leur réflexion s'émeut parfois des conséquences qu'il peut avoir sur les projets.

////////////////////

Les retours d'expériences, les réflexions, devraient pouvoir être pris en compte.

J'en arrive à penser, avec un peu de cynisme, qu'il faudrait rajouter encore une ultime règle à tout cet enchevêtrement de textes existants.

Une ultime règle qui instituerait un droit général à la dérogation ...

Christophe Erades

Architecte dplg, lauréat du Prix Logement collectif ArchiCOTE 2014